

F
Z-72
(1,2003)2

Histoire - géographie / Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de l'Enseignement Scolaire. - Paris : CNDP. - (Collection lycée - voie générale et technologique). - (Série programmes)

F Z-72(1,2003)2

2. Classe de seconde / Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de l'Enseignement Scolaire. - Rééd. janvier 2003, (éd. précédente mai 2002). 2003. - 18 S.

Einheitssacht.: Lehrplan <France> / Geschichte, Geographie / 2003

Als Ausdr. aus d. Internet vorhanden

ISBN 2-240-01127-3*

2005/1614

collection Lycée – voie générale et technologique
série Programmes

Histoire - Géographie

classe de seconde

Ministère de l'éducation nationale
Direction de l'enseignement scolaire

Georg-Eckert-Institut BS78



1 063 325 1

Rédition janvier 2003
Édition précédente mai 2002

Centre national de documentation pédagogique

Sommaire

Textes officiels	5
Horaires	7
Série générale et technologique	9
Préambule	9
Programme de géographie	9
Programme d'histoire	15
Série Techniques de la musique et de la danse	19
Initiation du monde contemporain	19
Série Hôtellerie	23
Histoire-géographie	23
Adaptation des programmes pour les DOM	25

Coordination éditoriale

Christine NOTTRELET
et son équipe

Christine ALABERT – Jeannine DEVERGILLE – Maryse LAIGNEL
37, rue Jacob – 75006 PARIS – Tél. : 01 44 55 61 87...

Secrétariat d'édition

AMC Éditions

Maquette

Fabien BIGLIONE

Maquette de couverture

Catherine VILLOUTREIX

SÉRIE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Enseignements généraux	Non
Initiation au monde contemporain	Non
Histoire de l'art et de l'architecture	Non

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
-Schulbuchbibliothek-

F
Z-72
(1,2003)2

2005/1614

© 2003 - CNDP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris
ISBN : 2-240-01127-3
ISSN : 1624-5393

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5 2° et 3°, d'une part, que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que "les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées", **toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement du CNDP est illicite** (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

T

Sommaire

Textes officiels

Textes officiels

Niveau

■ Arrêté du 10 août 1972

Fixant le programme d'histoire-géographie, classe de seconde de la série Techniques de la musique et de la danse.

Série générale et technique

BO n° 32 du 31 août 1972.

Programme

Niveau

■ Arrêté du 14 février 1992

Fixant le programme d'histoire-géographie, classe de seconde de la série Hôtellerie.

Programme

BO n° 13 du 25 mars 1992.

Série Technique

Niveau

■ Note de service n° 2000-024 du 16 février 2000

Adaptation des programmes d'histoire et de géographie pour les enseignements donnés dans les DOM.

Date d'application

BO n° 8 du 24 février 2000.

Niveau

■ Arrêté du 1er juillet 2002

Fixant le programme d'histoire-géographie, classe de seconde.

Adaptation des programmes

BO hors série n° 6 du 29 août 2002.

H

oraires

■ Arrêté du 16 février 1977

Relatif aux horaires de la classe de seconde, série Techniques de la danse, option Instrument.
BO n° 12 du 31 mars 1977.

■ Arrêté du 5 octobre 1979

Relatif aux horaires de la classe de seconde, série Techniques de la musique et de la danse, option danse.
BO n° 44 du 6 décembre 1979.

■ Arrêté du 14 février 1992

Relatif aux horaires de la classe de seconde, série Hôtellerie.
BO n° 13 du 26 mars 1992.

■ Arrêté du 19 juin 2000

Relatif à l'organisation et aux horaires de la classe de seconde générale et technologique.
BO n° 29 du 27 juillet 2000.

CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Enseignement commun	Horaire
Histoire-géographie	3 + (0,5 Mod.)

Mod. : module, en groupes différenciés.

SÉRIE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Enseignements généraux	Horaire
Initiation au monde contemporain	2
Histoire de l'art et des civilisations	-

SÉRIE HÔTELLERIE

Enseignements obligatoires	Horaire
Histoire-géographie	3
Histoire-géographie touristique	-

Série générale et technologique

■ Arrêté du 1er juillet 2002

BO hors série n° 6 du 29 août 2002 - Volume 11.

Préambule

La classe de seconde est à la charnière du collège et du lycée : il s'agit tout autant d'y prolonger les acquis du collège que d'initier les démarches propres au lycée, qui conduisent au baccalauréat. Les finalités de l'enseignement, qu'elles soient culturelles, civiques et intellectuelles, demeurent identiques et sont communes à l'histoire et à la géographie ainsi qu'à l'éducation civique, juridique et sociale qui prolonge par ses démarches et les thèmes abordés, l'enseignement de ces deux matières.

Au collège, les élèves ont acquis des connaissances, des notions, des repères chronologiques et spatiaux, des méthodes. Ils ont pris l'habitude d'utiliser des démarches intellectuelles : apprendre à identifier des informations, argumenter. Il ne s'agit pas au lycée de reprendre à l'identique le parcours chronologique et spatial du collège en l'étoffant, mais de mettre en œuvre une approche synthétique et problématisée.

Les programmes d'histoire-géographie permettent en effet la compréhension du monde contemporain, par l'étude de moments historiques qui ont participé à sa construction et par celle de l'action actuelle des sociétés sur leurs territoires. La démarche par laquelle les connaissances sont acquises, la recherche permanente du sens, l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique contribuent à la formation des élèves : ils leur donnent une vision dynamique et distanciée du monde, fondement nécessaire d'une citoyenneté qui devient au lycée une réalité effective.

Afin que ces finalités affichées soient réalisables, les contenus des programmes sont nettement délimités tout en préservant la liberté pédagogique des enseignants. La spécificité des modules ne doit pas être perdue de vue : ils permettent une pédagogie différenciée adaptée à l'hétérogénéité des élèves et à la diversité de leurs besoins. Les activités modulaires sont tout autant ancrées dans les contenus disciplinaires que le cours en groupe-classe mais selon des modalités différentes de mises en œuvre.

D'une manière générale, il est nécessaire de respecter la parité horaire de l'histoire et de la géographie.

Programme de géographie

Les hommes occupent et aménagent la Terre.

Le programme de la classe de seconde a pour objet l'étude de l'occupation différenciée de la Terre par les hommes, envisagée à partir du traitement de six thèmes parmi les sept proposés. Ces thèmes sont traités de façon problématisée au travers d'exemples choisis sur tous les continents et abordés aux différentes échelles. Les études de cas, toujours resituées dans un cadre plus large, visent à fournir aux élèves les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent. Ainsi, le programme rejoint les objectifs civiques des programmes de collège et d'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) du lycée. Il se situe aussi dans le prolongement des programmes du collège qui ont fourni aux élèves un ensemble de repères spatiaux, de notions et les premières bases du raisonnement géographique qu'il s'agit ici

d'approfondir dans une démarche problématisée. Il permet d'aborder ensuite les analyses des espaces français et européens en classe de première et une approche globale du monde en classe de terminale.

La notion d'organisation de l'espace est au cœur de l'ensemble du programme, abordée à travers deux entrées principales : l'environnement et l'aménagement, qui sont présentes dans chaque thème. Ces trois notions sont les composantes distinctes d'une même et unique problématique, celle de l'appropriation et de la gestion de l'espace par les sociétés. L'approche est donc globale, dépassant les distinctions entre géographie physique et géographie humaine, entre géographie générale et géographie régionale ; elle met en évidence les relations multiples et complexes que les hommes entretiennent avec les milieux dans lesquels ils vivent et la façon dont ils aménagent et organisent leurs territoires.

Les élèves explorent les différents supports et pratiquent les langages qui permettent de décrire et d'expliquer l'organisation géographique du monde. Une place privilégiée est accordée à l'analyse de cartes et à la réalisation de croquis. Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont intégrées avec profit, notamment dans des pratiques modulaires : ce sont pour les élèves des outils supplémentaires tant d'appropriation de savoirs et de méthodes que de production de travaux.

Les enseignants déterminent leurs approches pédagogiques, décident, après l'étude du thème introductif, de l'ordre des autres thèmes et du choix entre les littoraux et les montagnes, ainsi que des exemples significatifs qui constituent les supports du raisonnement géographique conduit avec leurs élèves (voir commentaire général).

1. Notion centrale du programme : organisation de l'espace.
2. Notions transversales du programme : environnement, aménagement.
3. Autres notions de base : acteurs spatiaux, contraintes, développement, discontinuités, flux, paysages, pôles, ressources, réseaux, risques, territoires.

NB : les mots clefs apparaissent en caractères gras dans les commentaires du programme. Le choix a été fait de les présenter de façon contextualisée, plutôt que de fournir une liste.

Thème introductif obligatoire

Plus de six milliards d'hommes sur la Terre

- L'inégale répartition des hommes et des richesses sur la Terre
- Une division entre États, mais des enjeux transnationaux
- Frontières, aménagements et environnement

Autres thèmes obligatoires

Nourrir les hommes

- Croissance des productions, croissance des populations
- Quelles agricultures pour nourrir les hommes ?
- Agrosystèmes et environnement

L'eau, entre abondance et rareté

- Inégalité de répartition et d'accès à la ressource
- Maîtrise de l'eau et transformation des espaces
- Une ressource convoitée et parfois menacée

Dynamiques urbaines et environnement urbain

- L'explosion urbaine
- Les espaces de la ville
- L'environnement urbain

Les sociétés face aux risques

- Les zones de risques naturels majeurs
- Implantations humaines, activités et risques
- L'inégale réponse des sociétés aux risques et aux catastrophes

Un thème au choix

Les littoraux, espaces attractifs

- La littoralisation des activités
- Espaces littoraux et formes d'aménagement
- Gestion et protection d'espaces convoités

ou

Les montagnes, entre traditions et nouveaux usages

- Des montagnes inégalement occupées
- La diversité des aménagements
- L'environnement en montagne

Commentaire général

L'intitulé du programme « les hommes occupent et aménagent la Terre » renvoie explicitement à l'objet fondamental de la géographie qui étudie le monde en tant que territoire de l'humanité. Il permet donc d'aborder la problématique de l'organisation de l'espace par les hommes qui s'appuie sur une double approche alliant environnement et aménagement, réinvestie dans chacun des thèmes.

1 - L'espace terrestre organisé par les sociétés humaines

L'organisation de l'espace résulte d'un ensemble de processus : appropriation de l'espace, division et gestion des territoires, répartition des habitats, exploitation des ressources, émergence de pôles et mise en place de multiples réseaux de communications. L'espace, ainsi différencié, est riche d'inégalités et de discontinuités mais aussi de liens de dépendance et d'interdépendance qui unissent chaque lieu à d'autres lieux. C'est un ensemble structuré par des relations spatiales qui s'articulent autour de pôles reliés par des réseaux où circulent des flux.

2 - Les aménagements réalisés par les sociétés humaines

L'aménagement désigne à la fois un ensemble d'actions d'une société et le résultat de ces actions sur son territoire. L'aménagement est donc le fruit d'acteurs qui, dotés de leurs stratégies, de leurs représentations spatiales, sont producteurs d'espace. Il est l'occasion de compétitions entre différentes activités, de conflits entre différents acteurs et différents pouvoirs. Les paysages en sont la traduction visible et leur étude diachronique montre aussi bien le caractère relatif des contraintes et des atouts environnementaux que l'impact grandissant des aménagements humains sur l'environnement.

3 - Les relations que les hommes établissent avec leur environnement

L'environnement est le milieu physique aménagé. Ses différentes composantes (biosphère, atmosphère, hydrosphère, lithosphère, pédosphère) agissent entre elles et sont en interrelations de nature et d'intensité variées avec les sociétés humaines :

l'ensemble forme le géosystème. Il faut prendre en compte les ressources – renouvelables ou non –, les contraintes – relatives dans le temps et dans l'espace – et les risques, d'origine naturelle ou aggravés, voire déclenchés par les activités humaines. La démarche géographique évite tout catastrophisme systématique qui voudrait que les actions des sociétés ne soient que destructrices ; elle met en avant l'inégale dépendance des sociétés face aux faits naturels suivant leur niveau de développement, mais aussi la fragilité des sociétés développées, les coûts qu'elles doivent assumer. Ainsi, les sociétés se trouvent au cœur de géosystèmes plus ou moins anthropisés : tout ce qu'elles ont construit participe aussi à l'environnement en tant que milieu aménagé.

Cette approche met donc en évidence l'ampleur des différenciations qui existent à la surface de la Terre : différenciations aussi bien dans l'organisation de l'espace (des centres d'impulsion aux espaces marginaux), que dans l'aménagement (les techniques mises en œuvre par les sociétés laissent des empreintes très différentes sur l'espace terrestre) et dans l'environnement (inégalités face aux risques naturels comme dans la maîtrise des ressources).

Mise en œuvre du programme

1 - Des études de cas contextualisées

Ce programme se traite donc en six thèmes. Chaque thème s'articule autour d'une ou deux études de cas qui mettent en place les problématiques nécessaires à l'appropriation des savoirs et constituent l'apprentissage du raisonnement géographique. Leur choix est donc fondamental : elles doivent être représentatives et sont l'occasion de définir des enjeux, des problèmes à résoudre en analysant des situations géographiques diversifiées. Il est nécessaire que chaque étude de cas soit contextualisée par une mise en perspective à plus petite échelle, s'appuyant prioritairement sur des cartes.

2 - Une approche multiscalaire

Ainsi, les études de cas impliquent de travailler à plusieurs échelles. Il ne s'agit pas seulement d'étudier un même phénomène à différentes échelles – par exemple, la répartition de la population à l'échelle mondiale, continentale, d'un pays, d'une région, etc. – mais aussi de montrer qu'un phénomène étudié à une échelle donnée ne peut être compris sans références à d'autres échelles – par exemple, l'organisation d'un espace littoral qui dépend à la fois d'un tracé de côte, d'une politique nationale d'aménagement, de comportements sociaux, de flux internationaux, etc.

3 - L'utilisation des outils géographiques

Les raisonnements mis en œuvre supposent la maîtrise d'outils géographiques. La carte et le croquis sont des outils majeurs qui impliquent l'apprentissage d'un langage spécifique dont l'utilisation trouvera une application dans les épreuves de baccalauréat qui donnent une place importante à la carte, au croquis et à leur interprétation. Plus largement, qu'il s'agisse de cartes, d'images ou d'autres sources documentaires, l'objectif est de privilégier le repérage, la lecture critique et la mise en relation des informations, apprentissages qui sont déjà au collège les fondements pédagogiques de l'approche des documents.

L'étude de chaque thème s'appuie donc sur des cartes à différentes échelles – de la plus petite qui permet de situer l'étude de cas à la plus grande, plan de ville, POS, plan de prévention des risques, etc. – ainsi que sur des photographies de différente nature, des images satellitales, voire des systèmes d'information géographique (SIG).

Commentaire des thèmes du programme

Une importance horaire égale est accordée à chaque thème qui permet d'initier le raisonnement géographique en s'appuyant sur les notions de base du programme.

● Plus de six milliards d'hommes sur la Terre

L'accent est plus particulièrement mis sur les grands foyers de peuplement du monde. Les inégalités de répartition, de densité de population, de richesses et de développement sont envisagées à partir de la confrontation de cartes.

L'espace mondial se divise en États toujours plus nombreux. Les frontières qui les délimitent sont des discontinuités majeures de l'espace : elles donnent lieu à des formes spécifiques d'aménagement, de gestion de l'environnement et d'organisation de l'espace ; elles induisent des enjeux géopolitiques, voire des conflits concernant des ressources internationales (fleuves, ressources minières et énergétiques, etc.).

Les enjeux environnementaux ignorent les frontières et impliquent une gestion internationale à laquelle les États, d'inégale puissance, adhèrent plus ou moins.

● Nourrir les hommes

Malgré les signes d'un ralentissement – avancée dans le processus de la **transition démographique** –, l'accroissement démographique demeure rapide : la capacité de la Terre à nourrir l'ensemble de ses habitants reste une question essentielle. Pour y faire face, les systèmes de production sont plus ou moins **intensifs** (rendement par hectare, productivité par homme), plus ou moins orientés vers les **marchés régionaux, nationaux et internationaux** ; ils mettent en scène des acteurs très différents : du petit paysan aux grandes firmes de l'**agro-business** et à leurs **filières agro-alimentaires**. Certaines pratiques agricoles ont de fortes répercussions environnementales – dégradation des sols, en particulier **érosion**, allant jusqu'à la **désertification** – susceptibles de menacer la capacité nourricière de la Terre : concilier développement et gestion de l'environnement est un défi majeur à relever (**révolution verte**, organismes génétiquement modifiés (OGM), cultures et élevages hors-sol, etc.).

Il convient de s'interroger sur l'existence de disettes et de famines : résultent-elles d'une réelle incapacité globale de l'agriculture à nourrir la population mondiale, de données naturelles, de crises économiques et sociales, de conflits politiques ?

● L'eau, entre abondance et rareté

L'eau est une ressource que la nature distribue très inégalement sur la Terre : les zones arides et semi-arides couvrent le tiers des terres émergées. La disponibilité de l'eau est donc très variable, tout autant que les demandes.

L'augmentation permanente des besoins des hommes et les multiples aménagements peuvent créer des tensions entre différents usages (touristiques et agricoles, agricoles et urbains, etc.) et à différentes échelles (une ville, une région, un espace continental, etc.). La quantité comme la qualité de l'eau sont ainsi mises en péril, d'autant que l'eau n'est pas toujours une ressource renouvelable (nappes fossiles). Les pays bien pourvus en eau n'échappent pas à certains arbitrages (tourisme et irrigation, notamment les années de sécheresse). Des politiques de gestion de l'eau se mettent en place et le coût de l'eau devient de plus en plus élevé.

Il s'agit de montrer que l'utilisation et la **maîtrise de l'eau – irrigation, drainage** – donnent naissance à des aménagements traditionnels ou modernes et à des paysages spécifiques. L'eau est depuis longtemps un des moteurs de l'organisation des territoires à différentes échelles : elle a fixé l'habitat, certaines activités, etc. Elle est et sera de plus en plus un enjeu majeur pour les sociétés, pour les États (qu'ils soient riches ou pauvres) et pour la planète toute entière.

● Dynamiques urbaines et environnement urbain

La croissance urbaine constitue un phénomène majeur à l'échelle de la planète. Dans les pays en développement, l'**urbanisation** des populations s'effectue aujourd'hui encore à un rythme très soutenu : de plus en plus de **mégapoles** s'y localisent.

L'étude des villes à l'échelle intra-urbaine lie l'analyse des paysages et des fonctions, en particulier les fonctions de commandement responsables du phénomène de **métropolisation** et le phénomène technopolitain qui renforce la **centralité** des villes en y concentrant les activités de recherche et de haute technologie. Les fonctions

urbaines et la centralité que les villes impliquent ne sont pas étudiées de manière exhaustive, ni pour elles-mêmes.

La concentration croissante des populations dans les villes fait de l'environnement urbain un enjeu de plus en plus sensible. La ville est donc envisagée dans son environnement (paysage d'entrée de ville, type d'habitats, friches urbaines, espaces verts, etc.) et en termes environnementaux : les sociétés utilisent des ressources inégalement accessibles et coûteuses comme l'eau ; elles doivent prendre en compte les risques naturels (inondations, instabilité des substrats, etc.), gérer les risques technologiques et réfléchir aux types de transports urbains.

Cette approche met en évidence les inégalités entre les villes des pays riches et celles des pays pauvres.

● Les sociétés face aux risques

Une étude géographique des risques ne peut être envisagée qu'en relation avec les sociétés. Les risques définissent des dangers que les sociétés doivent prendre en compte dans leurs choix d'aménagement et de gestion des milieux. Les risques sont de plusieurs types et s'expriment à différentes échelles spatiales.

À petite échelle, les **risques naturels majeurs** sont inégalement répartis à la surface de la planète, liés à l'instabilité de la lithosphère (volcans, séismes) et aux excès climatiques (cyclones tropicaux, inondations, sécheresses, etc.). Ils concernent parfois des espaces très peuplés. Les catastrophes ne doivent pas être confondues avec les risques : elles sont des risques devenus réalités, qui s'analysent en termes de coûts humains et économiques et de réactions des sociétés (alerte, aide aux populations, nouveaux choix d'aménagement, etc.). Le bilan des catastrophes est inégal selon le niveau de développement des sociétés.

À plus grande échelle, les activités des hommes peuvent aussi bien déclencher ou aggraver certains risques naturels – avalanches, inondations, glissements de terrains, érosion des sols, etc. – qu'être à l'origine des **risques technologiques** liés aux industries, aux transports, à l'énergie nucléaire, etc. Là encore, il y a inégalité des sociétés face aux risques : les choix d'aménagement limitant les impacts des risques varient suivant le niveau de développement des pays ; il importe de souligner la vulnérabilité aux risques des pays riches en raison même de leur développement technologique.

● Les littoraux, espaces attractifs

La révolution des transports et la mondialisation de l'économie ont suscité une forte augmentation des flux internationaux et une **littoralisation** accrue des activités industrielles. Des **façades maritimes** se sont constituées qui ont une fonction majeure d'**interface** se traduisant par la croissance des trafics portuaires et la mise en place de vastes zones industrialo-portuaires. De même, les littoraux sont les espaces les plus touchés par le développement du tourisme et des loisirs. L'essor de ces activités a induit une urbanisation massive des espaces côtiers concernés.

La concentration des hommes et des activités le long de certains littoraux (de nombreuses zones littorales demeurent peu ou pas peuplées) en font donc des lieux convoités et menacés par des aménagements qui, pour certains, les modifient profondément, voire les dégradent en particulier dans leur dimension paysagère. Les dynamiques naturelles des littoraux, ainsi modifiées, et leur fragilité nécessitent une gestion spécifique, en particulier dans les **zones humides**, mais elles rendent les mesures de protection très relatives.

● Les montagnes, entre traditions et nouveaux usages

Les montagnes sont des espaces plus ou moins anciennement occupés et aménagés ; certaines sont quasi vides et d'autres sont très peuplées. L'analyse des aménagements montre leur impact sur des milieux souvent contraignants et parfois sources de risques pour les utilisateurs. Elle souligne également la relativité des contraintes physiques en fonction du degré de développement technique et économique. Les études diachroniques de paysages montrent les modifications des usages au cours des temps, l'évolution des contraintes et des risques et les conséquences pour les **géosystèmes montagnards**.

Le paysage devient d'ailleurs lui-même une ressource, en particulier pour l'activité touristique ; les conceptions différentes que les sociétés humaines peuvent avoir de l'utilisation de la montagne engendrent parfois des conflits d'usage.

Programme d'histoire

Les fondements du monde contemporain

Comme le rappelle le préambule général, les programmes de lycée ont pour finalité la connaissance et la compréhension par les élèves du monde contemporain ; ils prennent en compte le fait que les élèves issus du collège ont déjà parcouru à grands traits la trame générale de l'histoire.

La nouvelle rédaction du programme d'histoire de seconde reprend l'articulation et la problématique générale du programme précédent. Sa réécriture a voulu intégrer les enseignements tirés de sa mise en œuvre dans les classes depuis 1996, afin de le mener plus sûrement à son terme.

Ce programme choisit donc toujours de privilégier l'étude de quelques moments historiques qui sont des jalons importants dans l'élaboration de la civilisation contemporaine et qui constituent souvent des ruptures majeures (ruptures culturelles, politiques, économiques et sociales).

Les thèmes suivants sont étudiés :

- un exemple de citoyenneté dans l'Antiquité : le citoyen à Athènes au V^e siècle avant J.-C. ;
- une approche de la religion chrétienne, composante majeure de la civilisation occidentale ;
- la diversité des civilisations médiévales ;
- une nouvelle vision de l'homme et du monde à la Renaissance ;
- le tournant fondamental représenté par la période révolutionnaire en France ;
- l'Europe en mutation pendant la première moitié du XIX^e siècle (jusqu'aux révolutions de 1848 incluses).

Comment aboutir à une cohérence d'ensemble dans l'année, alors que l'approche est discontinue ? Il faut expliquer aux élèves les raisons de ces choix et les finalités de l'enseignement de l'histoire en classe de seconde. Ces finalités sont culturelles : il s'agit, pour eux, de construire une culture et pas seulement d'accumuler des connaissances factuelles. Après avoir rigoureusement replacé chaque moment historique étudié dans l'espace et dans le temps, une place privilégiée est accordée à l'analyse de quelques documents fondamentaux pour mettre en évidence les grands repères du programme.

Les finalités civiques sont, par ailleurs, étroitement liées aux finalités culturelles. Pour autant, les moments historiques proposés par le programme ne sont pas des modèles ; ils doivent permettre de développer l'esprit critique, la tolérance et la reconnaissance de l'autre.

Afin de mener à son terme l'étude du programme, les enseignants traitent trois des quatre premiers thèmes ; l'un de ces quatre thèmes est évoqué rapidement en l'introduisant lors de l'étude d'un des autres moments historiques. Ainsi, la citoyenneté athénienne peut être évoquée lors de l'étude des mots clefs du vocabulaire politique dans le cadre du thème consacré à la Révolution et aux expériences politiques en France jusqu'en 1851, la religion chrétienne lors de la présentation des civilisations méditerranéennes au XII^e siècle, les héritages culturels du XII^e lors de l'étude de l'Humanisme, etc.

Les thèmes V et VI, par l'importance qu'ils revêtent dans l'élaboration du monde contemporain, doivent bénéficier de la moitié environ du volume horaire attribué à l'Histoire.

Les enseignants déterminent librement leurs approches pédagogiques et peuvent insister plus ou moins sur tel ou tel aspect des thèmes proposés.

NB : Les mots clefs apparaissent en caractères gras dans les commentaires des programmes. Le choix a été fait de les présenter de façon contextualisée, plutôt que d'en fournir une liste.

I - Un exemple de citoyenneté dans l'Antiquité : le citoyen à Athènes au V^e siècle avant J.-C.

- Être citoyen à Athènes
- Une conception restrictive de la citoyenneté

II - Naissance et diffusion du christianisme

- Le contexte religieux et historique de la naissance du christianisme
- La diffusion du christianisme jusqu'à la fin du IV^e siècle

III - La Méditerranée au XII^e siècle : carrefour de trois civilisations

- Les espaces de l'Occident chrétien, de l'Empire byzantin et du monde musulman
- Différents contacts entre ces trois civilisations : guerres, échanges commerciaux, influences culturelles

IV - Humanisme et Renaissance

- Une nouvelle vision de l'homme et du monde
- La Renaissance artistique

V - La Révolution et les expériences politiques en France jusqu'en 1851

- Ruptures avec l'Ancien Régime
- Mise en œuvre des principes révolutionnaires
- Héritages conservés, héritages remis en cause

VI - L'Europe en mutation dans la première moitié du XIX^e siècle

- Les transformations économiques et sociales
- Les aspirations libérales et nationales jusqu'aux révolutions de 1848
- Un tableau de l'Europe au milieu du XIX^e siècle

Commentaire des thèmes du programme

1 - Un exemple de citoyenneté dans l'Antiquité : le citoyen à Athènes au V^e siècle avant J.-C.

Athènes devient dès le V^e siècle avant Jésus-Christ une cité gouvernée par l'ensemble de ses **citoyens**. Il faut donc partir du citoyen, en centrant l'étude sur le fonctionnement concret de la **démocratie** (cadre géographique de la cité, droits et devoirs du citoyen, exercice des **magistratures**), puis en l'élargissant aux rapports du civique et du religieux, et aux aspects culturels.

Il faut en outre souligner la conception restrictive de la **citoyenneté** que développe Athènes au V^e siècle, et insister sur les limites de la démocratie athénienne : une citoyenneté fondée sur le droit du sang (mais refusée aux femmes), qui exclut les **étrangers** et les **esclaves** et dont le fonctionnement est imparfait.

Entrées possibles : les lieux de pouvoir à partir du plan d'Athènes, la religion civique à partir de la frise des Panathénées, etc.

2 - Naissance et diffusion du christianisme

Le programme invite à une présentation du cadre géographique et du contexte historique et culturel (l'Empire romain, la situation de la Palestine dans l'Empire, le **monothéisme** juif), pour mettre en évidence filiations et ruptures.

L'étude d'extraits du *Nouveau Testament* permet de souligner l'originalité du **message chrétien** transmis par les **apôtres** – par rapport à la religion juive et aux religions antiques – et de faire comprendre l'origine du **dogme** et des pratiques religieuses qui structurent pour longtemps la vie de l'Occident chrétien.

L'élève doit également percevoir l'élaboration progressive du christianisme et son organisation en Église (prêtres, évêques, conciles, etc.).

Le second point, consacré à la diffusion du christianisme, religion à vocation universelle, pose les problèmes essentiels des relations de l'Église et du pouvoir : comment une religion, dont les adeptes ont été parfois persécutés, devient une religion tolérée, puis la religion d'État de l'Empire.

Entrées possibles : le message chrétien dans des extraits des *Évangiles* ou d'autres textes de la *Bible*, l'expansion du christianisme à travers les voyages de Paul de Tarse, etc.

3 - La Méditerranée au XII^e siècle : carrefour de trois civilisations

Il convient de présenter rapidement le cadre géographique à partir de cartes, et d'explicitier les limites chronologiques du sujet (1095-1204). S'il faut éviter de dresser un tableau exhaustif conduisant à l'étude détaillée des trois civilisations du bassin méditerranéen, il est souhaitable d'en souligner les fondements religieux (catholicisme romain, islam, orthodoxie) et politiques.

Le cœur de la question est bien l'idée de carrefour de civilisations. À l'aide d'un petit nombre d'exemples et de documents librement choisis, il s'agit de mettre en valeur la diversité des contacts que développent ces différentes civilisations : affrontements guerriers (croisades, Reconquista, etc.), échanges commerciaux (comptoirs), influences culturelles (syncrétisme).

Entrées possibles : un carrefour exemplaire : la Sicile, un espace de contacts : l'Andalousie, etc.

4 - Humanisme et Renaissance

Dans l'Europe du XV^e et XVI^e siècles se produit une modification profonde de la vision de l'homme sur sa condition et sur le monde, ainsi que la naissance d'un esprit scientifique. Dans le même temps, se transforment les rapports de l'homme avec la religion (les Réformes). Ces bouleversements sont facilités par les mutations importantes des moyens de communication et de diffusion des idées et des savoirs : invention de l'imprimerie, multiplication des universités, collèges et académies.

Il s'agit de privilégier l'exploitation de quelques documents variés (extraits des grands auteurs de l'Humanisme, œuvres d'art de la Renaissance) pour mettre en relation les différents domaines du sujet et faire apparaître ruptures et continuités.

L'utilisation de cartes permet de prendre conscience de l'élargissement du monde (les grandes découvertes) et de localiser les exemples choisis.

Entrées possibles : des personnalités (des écrivains, des artistes, des mécènes), des foyers de création (Florence, Rome, Flandres, etc.) ou des œuvres emblématiques (peintures, sculptures, etc.).

5 - La Révolution et les expériences politiques en France jusqu'en 1851

Cette question est délibérément centrée sur la France avec un triple objectif :

- faire percevoir la rupture fondamentale représentée par cette période ;
- évoquer les grands repères chronologiques, les moments forts et les acteurs de cette période ;
- dégager un bilan des bouleversements provoqués, en particulier dans les domaines politiques et sociaux.

Le programme invite à organiser cette étude autour de quelques axes privilégiés :

- Afin de comprendre la rupture que constitue la Révolution française, il est nécessaire de commencer par une rapide présentation de la France en 1789 pour souligner les pesanteurs du système politique et social de l'Ancien Régime, alors qu'émergent des idées nouvelles exprimées par les philosophes des Lumières et lors des révolutions anglaise et américaine.

- Il faut mettre en valeur les principes qui fondent la Révolution française (droits de l'homme, égalité civile, liberté, nation, etc.) en s'appuyant sur les textes fondamentaux de la période (Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, Constitutions, Code civil) et sur une chronologie montrant comment et par quelles

forces sociales ces principes sont mis en œuvre. Au travers des interrogations sur qui vote, légifère et gouverne, les mots clefs du vocabulaire politique sont contextualisés (**suffrage censitaire et universel, souveraineté nationale, séparation des pouvoirs, assemblée**, etc.).

● Les expériences politiques qui se suivent entre 1789 et 1851 ne doivent pas donner lieu à une étude exhaustive, mais il convient de définir les principaux régimes (**monarchie constitutionnelle, république, empire**) et d'amener les élèves à réfléchir sur la façon dont les principes fondamentaux de la Révolution ont été conservés ou remis en cause durant la première moitié du XIX^e siècle.

Une attention particulière est accordée à l'exclusion persistante des femmes de la vie politique et à la difficile abolition de l'esclavage.

6 - L'Europe en mutation dans la première moitié du XIX^e siècle

Ce dernier thème d'étude se conçoit à l'échelle européenne.

Il invite à mettre en évidence les mutations durables qui s'amorcent durant la première moitié du XIX^e siècle :

– les transformations économiques et sociales induites par le démarrage de l'industrialisation (**Révolution industrielle**) qui se traduisent par l'affirmation de la **bourgeoisie**, l'émergence de **classes sociales nouvelles (monde ouvrier)** et le développement du **paupérisme** ;

– le développement des aspirations nationales et libérales accéléré par les transformations économiques et sociales et les influences de la Révolution française (**nationalisme et libéralisme**). Sont ainsi mises en évidence la nouveauté du sentiment national et la variété des situations politiques en Europe, dans un contexte de conflit entre les idées libérales et une classe politique qui appartient encore à l'Ancien Régime (réaction et vagues révolutionnaires de 1830 et 1848) ;

– des cartes fournissent un tableau des situations économique et politique de l'Europe au milieu du XIX^e siècle, afin d'assurer la nécessaire transition avec le programme de la classe de première.

S

érie Techniques de la musique et de la danse

■ Arrêté du 10 août 1972

BO n° 32 du 31 août 1972.

Initiation au monde contemporain

Histoire

De la fin du second Empire à la veille de la Seconde Guerre mondiale

La troisième République

I. Son établissement :

Les lois constitutionnelles ;

L'évolution du régime républicain ;

Son œuvre : législative, économique, sociale.

2. L'évolution des États-Unis au XIX^e siècle, le peuplement.

3. Le problème de l'Extrême-Orient : le Japon et la Chine.

4. Influence de la science et de la technique sur la vie politique, sur la vie économique, sur la vie sociale et sur la répartition de la population.

5. L'expansion coloniale, la colonisation, la recherche des débouchés aux XIX^e et XX^e siècles :

Formation et organisation de l'Empire britannique ;

Formation du second Empire colonial français.

6. L'Empire allemand de 1871 à 1914.

7. La guerre de 1914 à 1918 :

Causes et faits principaux ;

Les conséquences politiques, économiques et sociales de la guerre ;

La Société des Nations et le Bureau international du travail.

8. Les nouveaux aspects de l'Europe : la révolution de 1917 et la création de l'URSS. Son évolution.

9. La crise économique mondiale et ses conséquences :

a) Renforcement ou établissement des dictatures. L'Italie fasciste. Le national-socialisme en Allemagne. Les crises ibériques. Les essais d'autarcie ;

b) La France. La Grande-Bretagne et les États-Unis. Leurs difficultés.

10. Les préludes de la guerre. Faillite de la sécurité collective. Premières agressions. Déclenchement de la guerre de 1939.

Lorsque le sujet traité s'y prêtera, la leçon d'histoire sera complétée par quelques notions d'instruction civique conformément au programme fixé par l'arrêté du 4 juillet 1961 (1).

Géographie

I. La Terre

I. Bref rappel des notions relatives au globe terrestre :

Forme, dimensions, méridiens, parallèles, équateur, pôles, longitude, latitude, tropique, cercles polaires.

2. Le mouvement de rotation et ses conséquences (le problème de l'heure). Le mouvement de translation et ses conséquences (saisons).

3. La représentation de la Terre : le problème des cartes, les principales cartes de France : 1/80 000, 1/200 000, 1/50 000, en couleurs, la nouvelle carte au 1/20 000 et ses photographies aériennes.

II. Le sol

1. Les matériaux de l'écorce terrestre : les roches (classification et propriétés) : les roches sédimentaires, les grandes ères géologiques, les cartes géologiques, les sols.

2. Le relief :

a) Ses aspects : montagnes (massifs, chaînes, volcans), plateaux, plaines (bassins sédimentaires, plaines d'effondrement).

b) Sa formation : affaissements et soulèvements, plissements, failles, phénomènes volcaniques, tremblements de terre, hypothèses sur les causes de ces actions internes.

c) Sa destruction : les différents modes d'érosion :

Étude de l'érosion fluviale : mécanisme, résultats ; le modelé karstique (Causse), les formes caractéristiques de bassins (côtes du Bassin parisien), des plissements (Jura), des vieilles pénéplaines (relief appalachien) ;

L'érosion glaciaire ;

L'érosion éolienne.

III. Les océans et les mers

I. Brèves notions sur les océans, les eaux marines, les courants.

2. Étude de l'érosion marine et de la forme des côtes.

IV. L'atmosphère

Les éléments du climat : température, précipitations, pressions et vents. Les types de temps.

(1)

Arrêté du 4 juillet 1961

CLASSE DE SECONDE

L'organisation de la vie politique

I. Les conditions de la vie politique

1° La devise républicaine ;

2° Les grandes étapes de la liberté : Antiquité classique : « *habeas corpus* » ; Déclaration d'indépendance américaine ; Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ; la Résistance ;

3° L'exercice des libertés : liberté de conscience, liberté politique, liberté d'expression, liberté d'association, liberté syndicale, etc. ;

4° Comment se perd la liberté : les dictatures.

II. La Constitution

Principe et rôle d'une constitution :

1. Le pouvoir exécutif : le Président de la République et le Gouvernement ;

2. Le pouvoir législatif : le Parlement ;

3. L'autorité judiciaire ;

4. Le Conseil constitutionnel.

Le programme sera coordonné avec le programme d'histoire, de lettres et de langues vivantes.

V. Les grandes zones climatiques et les genres de vie

1. Zones où l'influence de la nature est prédominante :

Zone équatoriale (Afrique) ;

Zone tropicale (Afrique, Asie des moussons) ;

Zone désertique (Sahara) ;

Zone polaire (signaler son actualité).

Étudier, pour chaque zone, les conditions physiques (climat, sol, paysage végétal, hydrographie) et les conditions humaines (population, habitat, activités).

2. Zone tempérée :

a) L'aspect physique : climat océanique, climat continental, climat méditerranéen.

Étudier, en liaison avec chaque climat, le sol, le paysage végétal, le régime des cours d'eau.

b) L'aspect humain :

Les sociétés méditerranéennes ;

Les sociétés à techniques évoluées de l'Europe occidentale et de l'Europe centrale ;

Les sociétés à hautes techniques mécanisées (URSS, USA).

Étudier la population, l'habitat rural et les structures agraires, les activités agricoles, la pêche, les villes, l'industrie, les relations et le commerce.

3. Climat de montagne et vie montagnarde.

VI. La population du globe

Son importance, son accroissement, sa répartition, ses migrations, ses ressources.

*

Il est demandé de consacrer dans l'ensemble de l'année, le même temps à la géographie humaine et à la géographie physique.



■ Arrêté du 14 février 1992

BO n° 13 du 25 mars 1992.

Histoire-géographie

L'enseignement de l'histoire et de la géographie a pour priorité l'apprentissage et la mise en œuvre de savoir-faire. Dans cette optique, les objectifs de référence constituent une aide méthodologique, étant entendu que contenu et méthode sont indissociables.

I. La France, l'Europe et le monde de 1815 jusqu'en 1914

I. Économies, sociétés et nations en Europe

L'économie : transformations agricoles, progrès technique et révolution industrielle, développement du système bancaire, du commerce et des transports, les cycles économiques du XIX^e siècle.

Les sociétés : la question sociale, syndicalisme et socialisme.

Les changements politiques : l'essor du libéralisme et les progrès vers la démocratie, les mouvements nationaux (les grandes crises des relations internationales de la Sainte-Alliance au système bismarckien).

Le mouvement culturel : diffusion de l'instruction, développement des moyens d'information, transformation du cadre de vie et nouvelles formes d'expression artistique, églises, religions et mentalités.

Les nouvelles pratiques en hôtellerie et tourisme.

2. La France : les progrès de la démocratie

Bilan de la Révolution et de l'Empire.

Les grands traits de l'évolution politique de 1815 à 1914.

3. L'Europe et le Monde

L'exploration du monde et les contacts avec les civilisations extra-européennes : on présentera dans ses traits essentiels l'une de ces civilisations (Chine, Inde, Japon, Islam, Afrique noire).

Tableau du monde à la veille de la Première Guerre mondiale.

II. Les activités des hommes et leurs relations avec l'espace géographique

I. Les espaces industrialisés

Les anciennes localisations, les problèmes de mutation et de reconversion.

Les nouvelles implantations : vers une nouvelle géographie industrielle.

2. Les activités agricoles et les grands espaces de production agricole

3. Les activités du tourisme : la carte des espaces touristiques et hôteliers dans le monde.

a) Comment se répartissent les principales aires et les grands flux touristiques dans le monde ?

La carte des aires et des flux ;

Le vocabulaire spécifique ;

Les notions de base :

Aire flux,

Pôle émetteur, pôle récepteur,

Complexe touristique et hôtelier.

b) Comment s'expliquent ces aires et ces flux ?

Recherche rapide des principaux facteurs ;

Analyse approfondie de deux de ces facteurs :

Tourisme et milieux,

Tourisme et patrimoine culturel.

On pourra privilégier les objectifs de référence suivants :

● Situer et se repérer dans l'espace :

Connaître différents types de carte.

Localiser des grands ensembles géographiques.

Décrire une carte.

Mettre en relation les éléments analysés d'une carte.

Décrire puis caractériser les grands ensembles géographiques.

Mettre en évidence des relations entre les différents ensembles géographiques.

● Utiliser les notions et le vocabulaire spécifique.

● Se documenter :

Chercher l'information (dictionnaire, encyclopédie, revues, ouvrages divers, etc.).

Sélectionner l'information (spécialisée dans l'hôtellerie et le tourisme).

● Exploiter un document :

Identifier sa nature.

Le situer dans l'espace et le temps.

Décrire ce document (texte, photo, œuvre d'art, graphique, croquis, carte, film, etc.).

Expliquer ce document.

Dégager les limites et l'intérêt du document.

● Mettre en relation les éléments analysés de différents types de documents.

● Rendre compte par oral ou par écrit.

● Dater les données et les faits :

Situer les faits les uns par rapport aux autres.

Appréhender des durées différentes.

● Décrire, caractériser puis expliquer un système et une évolution dans les domaines politique, économique et social.



Adaptation des programmes pour les DOM

■ Note de service n° 2000-024 du 16 février 2000

BO n° 8 du 24 février 2000.

Afin de permettre d'adapter l'enseignement de l'histoire et de la géographie donné dans les départements d'outre-mer à la situation régionale et à un héritage culturel local, les programmes d'histoire et de géographie nationaux du collège et du lycée général et technologique sont complétés à chaque niveau d'enseignement par des instructions qui s'appliquent à compter de l'année scolaire 2000-2001 dans les académies de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, conformément au contenu des textes annexés à la présente note de service.

L'adaptation des programmes d'histoire et de géographie ne bouleverse pas l'architecture des textes actuellement en vigueur dont elle maintient l'essentiel des contenus. Les finalités de ces programmes, qui veulent aider les élèves à connaître et à comprendre le monde d'aujourd'hui, reposent sur des valeurs universelles, celles des Droits de l'homme, de la démocratie et de la République. Cependant, construits en métropole, ils prennent prioritairement en compte son environnement européen. Enseigner ces programmes dans les Caraïbes ou au sud de l'océan Indien suppose que les élèves apprennent à se situer localement et régionalement et qu'ils soient conscients d'une histoire qui ne se confond pas toujours avec celle de la France.

Les principes qui ont guidé l'élaboration de ce texte sont simples. Chaque fois que cela a paru nécessaire, cette adaptation propose des développements qui, en géographie, doivent permettre aux élèves de se situer dans les territoires où ils vivent : le département lui-même mais aussi l'espace caribéen, l'Amérique pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique ; l'archipel des Mascareignes, l'océan Indien, l'Afrique australe pour la Réunion. De même, une étude de l'histoire et du peuplement des départements d'outre-mer doit permettre de mettre en perspective le passé. Il s'agit en somme d'aider les élèves à mieux comprendre qui ils sont et où ils vivent.

Mais l'histoire et la géographie ne sont réellement formatrices que si elles ne s'enferment pas dans des territoires finis et des identités closes. La dialectique entre le local et le régional, d'une part, et l'universel, d'autre part, doit constamment sous-tendre les enseignements d'histoire et de géographie dans les départements d'outre-mer comme en métropole.

Ajouter des éléments risque de conduire à une surcharge des programmes. Certes, dans de nombreux cas, il s'agit simplement de choisir des exemples spécifiques. Mais, quand il y a ajouts, des allègements sont indispensables. Certains sont proposés par le texte, d'autres seront choisis par les enseignants en fonction des besoins et des intérêts de leurs élèves.

Ces programmes adaptés seront évalués et éventuellement modifiés en fonction des résultats de cette évaluation.

Séries générales

	GUADELOUPE - GUYANE - MARTINIQUE - RÉUNION
Histoire	On substitue à l'une des quatre premières parties du programme l'étude d'un moment historique spécifique : compagnies des Indes, traite, économie de plantation dans l'espace caribéen ou à la Réunion au XVIII ^e siècle. Cette étude permet de mettre en perspective les abolitions de l'esclavage (1794 et 1848).
Géographie	Le programme est un programme de géographie générale. Il ne nécessite donc pas d'aménagements spécifiques. Cependant, il est conseillé de choisir des exemples dans les espaces locaux et régionaux (volcanisme, cyclones, paysages, etc.).

